

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 AVRIL 2011

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, REY, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs :

Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOPE
Gérard FRECHOU	à	Louis REY
Jacques CARSUZAA	à	André MINJUZAN
Jean-Marie GOUINEAU	à	Michel LAURONCE
Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
Patrick MAILLET	à	Véronique PEBEYRE

Suppléants :

Madeleine COIG	suppléante de	Jean-Jacques IDOMENEE
Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
Henri LAFOURCADE	suppléant de	Anne-Marie ANCHEN
Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
Nadine BORDATTO	suppléante de	Jean-Michel BELLOT
Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINÉ

Excusés : Patrick SEBAT, Alain TEULADE, France JAUBERT-BATAILLE, Joëlle FABRE, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Fabien REICHERT, André LABARTHE.

RAPPORT N°30

BUDGET ANNEXE DE L'ABATTOIR : DECISION MODIFICATIVE N°1

M. GAILLAT expose :

(Affectation des résultats)

FONCTIONNEMENT

Dépenses

60612 Gaz-GDF	5 000.00 €
60614 Electricité-EDF	5 000.00 €
607 Achats de marchandises	3 000.00 €
6152 Entretien et réparations sur biens mobiliers	13 000.00 €
6156 Maintenance	5 000.00 €
6413 Primes et gratifications	3 996.99 €

Recettes

002 Résultat de fonctionnement reporté	34 996.99 €
--	-------------

INVESTISSEMENT**Dépenses**

001 Solde d'exécution section investissement reporté	40 825.99 €
--	-------------

Recettes

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	40 825.99 €
--	-------------

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **VOTE** les virements de crédits correspondants

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 14 avril 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT